

Avis de constitution

SOCIETE « CLINIQUE MEDICAL SOCIAL MAHANAÏM DE SONGON »

Siège Abidjan, Yopougon, SONGON, Lot 416, Ilot 42

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 24 Juin 2024, et enregistrés au CEPICI le 12 Juillet 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CLINIQUE MEDICAL SOCIAL  
MAHANAÏM DE SONGON »

Objet : CLINIQUE MEDICAL, DIVERSES PRESTATIONS.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Yopougon, SONGON, Lot 416, Ilot 42

Dirigeant(s) Mme YAO AKEDE FRANCOISE EPSE KONAN  
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-07128 du 18/07/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°43534/GTCA/RC/2024 du 18/07/2024

